



Guide

pour interroger, évaluer, comparer les programmes présentés aux élections présidentielles 2017

*Par le collectif Pacte Civique
de Lyon et du Rhône*

Sommaire

Introduction : pourquoi ce guide ?	3
Chapitre 1 – QUALITE DEMOCRATIQUE - ART DE GOUVERNER.....	4
Chapitre 2 - LES REFORMES INSTITUTIONNELLES	6
Chapitre 3 – L’EUROPE	8
Chapitre 4 – L’IMMIGRATION.....	11
Chapitre 5 - LE CHOMAGE	13
Chapitre 6 – L’ENVIRONNEMENT	18
Chapitre 7 - L’ECONOMIE	20
Chapitre 8 - LE SYSTEME EDUCATIF	23
De la maternelle au secondaire	23
L’enseignement supérieur	26
Quelques chiffres sur le système éducatif.....	28
Chapitre 9 - LA SECURITE	35
Chapitre 10 – LES SERVICES PUBLICS	38

Introduction : pourquoi ce guide ?

Quelles que soient nos réticences à l'égard de cet héritage, force est de constater que l'élection présidentielle constitue en France *le grand moment démocratique*, l'occasion privilégiée d'analyser la situation, de réfléchir aux enjeux, d'élaborer des propositions.

Le collectif Pacte civique entend prendre sa part dans le vaste débat public déjà engagé. Il encourage ses adhérents individuels à participer activement à cette dynamique, dans tous leurs réseaux et leurs sphères d'appartenance : familiale, amicale, associative, citoyenne et politique. Les organisations adhérentes et les collectifs locaux sont aussi appelés à y contribuer, dans leurs domaines de compétences, en fonction de leurs préoccupations. Nous pouvons nous assigner deux objectifs :

- faire passer un certain nombre de messages cohérents avec la démarche du Pacte civique, sur les valeurs, et en particulier la fraternité, trop souvent délaissée, sur l'indispensable mutation démocratique, sur quelques priorités incontournables. A cette action répondent le livre¹ récemment édité, et également la lettre² envoyée aux candidats à l'élection présidentielle ;
- favoriser le débat au détriment de l'invective, permettre que les vrais enjeux apparaissent et que les programmes électoraux y répondent, aider les citoyens à analyser les propositions des différents candidats et, in fine, à choisir en connaissance de cause.

C'est à ce deuxième objectif que le présent guide entend répondre. Il donne des pistes, des idées, pour interroger les candidats ou leurs représentants, pour comparer les programmes, souligner les convergences et clarifier les divergences. Il peut aider à organiser des débats « éthiques » entre candidats concurrents, sur les principaux thèmes de la campagne.

Il ne doit pas être utilisé comme un questionnaire à remplir in extenso, mais comme un guide. Il doit donc être considéré comme un panier dans lequel on vient piocher des éléments, en fonction du but recherché (observer le déroulement de la campagne, organiser un débat, établir une comparaison des programmes, ...).

Il n'est pas exhaustif. Dix thématiques ont été retenues, que nous avons considérées comme essentielles, ou incontournables dans le contexte de cette campagne. Nous encourageons vivement à passer à l'action ceux qui seraient tentés de le compléter sur d'autres thèmes importants (géopolitique, santé, ...).

Chacun des dix questionnaires, correspondant à une thématique particulière, est complété par quelques données, chiffrées lorsque c'est nécessaire, ou par des références permettant d'y avoir accès.

Enfin, ce guide a été conçu pour les élections présidentielles. Quelques adaptations seront nécessaires pour qu'il puisse être utilisé pendant la campagne des législatives. Nous nous y emploierons en temps utile.

Le collectif Pacte civique de Lyon et du Rhône

¹ Jean-Claude Devèze, Jean-Baptiste de Foucauld, Pierre Guilhaume, *Relever le défi démocratique*, Chronique sociale, 2017

² Disponible sur www.pacte-civique.org/Presidentiellesreponses candidats

Chapitre 1 – QUALITE DEMOCRATIQUE - ART DE GOUVERNER

Préambule

La qualité de notre vie démocratique s'est dégradée : perte de confiance dans ceux qui nous gouvernent et dans leur capacité à répondre aux besoins de la société, élargissement du fossé entre citoyens et élites politiques. Les citoyens ne se contentent plus de voter de loin en loin, ils veulent participer à l'élaboration des décisions, d'abord au niveau local, mais aussi aux niveaux national et européen. Répondre à cette demande exige une mutation profonde de notre vie démocratique.

Parallèlement, la difficulté de gouverner un pays comme une collectivité s'est accrue pour de multiples raisons : complexité des problèmes, augmentation du nombre d'acteurs et de niveaux concernés par les décisions, canaux d'information et méthodes de consultation multiples nécessitant une attention accrue à la façon de procéder, pesanteurs administratives et juridiques rallongeant les processus, absence d'une réelle culture du compromis.

Questions

La vie démocratique

1. Quelles vous semblent être les meilleures pistes pour *redonner vie et dynamisme* à la vie démocratique dans notre pays, pour en améliorer la qualité ?
2. Comment comptez-vous *rassembler* les français et dépasser leurs divisions et leurs rivalités ?
3. Faut-il s'attendre à un *bouleversement* du paysage et de la pratique politique, mettant en question les clivages traditionnels entre droite et gauche, entre monde politique et société civile, entre élus et citoyens ? Si oui, comment s'y préparer ?
4. Pensez-vous faire appel à des *conventions de citoyens tirés au sort* (suivant le même processus que pour les cours d'assises) pour contrôler l'action du gouvernement, préparer certaines décisions, émettre des avis, exprimer l'intérêt général ?
5. Comment allez-vous redonner une dynamique durable à *l'éducation populaire et civique* ?
6. Comment promouvoir une *culture politique porteuse du bien commun* ?
7. Comment, à votre avis, *redonner sens et synergie* aux trois valeurs qui fondent notre République ? Etes-vous prêt à lancer, notamment dans les organisations dépendant de l'Etat, un grand chantier de réflexion et d'action pour mettre en œuvre la *fraternité*, valeur trop oubliée de notre République ?

L'action gouvernementale

8. Comment souhaitez-vous constituer votre *équipe gouvernementale* : réduite pour plus d'efficacité, ou large pour assurer une meilleure représentation ?

9. Pensez-vous utiliser le *référendum* ? Dans quels cas ?
10. Comment souhaitez-vous que soit assurée *l'évaluation* de l'action gouvernementale (par quelles instances, à quelle fréquence ...) ?

L'information des citoyens

L'information délivrée par les gouvernements qui se sont succédé depuis le début de ce siècle a souvent été jugée négativement, manquant de vision d'avenir, de cohérence, de pédagogie, de transparence, masquant souvent les difficultés. De plus, elle a souvent donné lieu à des contradictions (« couacs »). Les citoyens veulent de plus en plus comprendre dans quelle logique s'inscrit l'action gouvernementale.

11. Comment concevez-vous *l'action d'information* du prochain gouvernement (thèmes, méthodes, canaux, fréquence ...) ?
12. Comment lutterez-vous contre la propagation de *contre-vérités et d'idées fausses*, particulièrement fréquente sur les réseaux sociaux ?
13. Envisagez-vous, en cours de mandat, de refaire un point avec les Français sur les *priorités gouvernementales* ? Comment ? Suivant quelles méthodes ?

L'art de réformer

14. Comment comptez-vous passer d'un réformisme par le haut à un réformisme s'appuyant sur les acteurs concernés par la réforme ?
15. Quelles grandes réformes de votre programme méritent, à votre avis, une *large consultation citoyenne* ? Comment comptez-vous, pour chacune d'entre elles, organiser cette consultation ?
16. Le *facteur temps* : quel délai vous fixerez-vous pour mener à bien ces réformes ? Y aura-t-il, pour chacune d'entre elles, un calendrier précis incluant toutes les phases nécessaires ?
17. La *phase préparatoire* à ce type de consultation est particulièrement importante. Quelles méthodes pour constituer un patrimoine de données, de chiffres et de faits incontestables sur lesquels l'ensemble des parties puisse se retrouver et s'appuyer ?
18. Comment articulerez-vous la *concertation avec la société civile organisée* (partenaires sociaux, associations, ONG) et le travail parlementaire ?
19. Comment comptez-vous faire pour *surmonter les oppositions* entre les parties concernées par les réformes que vous conduirez ?

Références

On se reportera utilement aux chapitres 11 et 12 du dernier livre³ du Pacte civique.

³ Voir note n°1 page 3.

Chapitre 2 - LES REFORMES INSTITUTIONNELLES

Préambule

Plusieurs évolutions récentes (développement de l'abstention électorale, institution du quinquennat et « inversion du calendrier ») ont modifié l'équilibre des pouvoirs dans nos institutions. Celles-ci confient des pouvoirs (théoriques) très étendus à des équipes qui ne représentent qu'une faible minorité des citoyens, et qui ont de plus en plus de mal à gouverner. Privilégiant l'exécutif, elles restent fondées sur une démocratie représentative occasionnelle où l'élection présidentielle constitue le quasi-unique « *moment démocratique* ».

Par ailleurs, la désaffection des citoyens vis-à-vis de la « chose publique » (partis, élus, gouvernement) menace dangereusement notre démocratie, comme le montre l'accès au pouvoir de formations populistes dans différents pays. Les institutions ne sont pas seules en cause, mais leur transformation peut probablement contribuer à écarter ce danger.

Questions

Retisser les liens entre les citoyens et la politique ?

1. Pensez-vous utile de *dé-professionnaliser* la fonction politique, réservée dans notre pays à une frange étroite de la population ? Si oui, *quelles réformes* envisagez-vous de conduire pour élargir le recrutement des élus, et les rapprocher de la population ?
2. Comment voyez-vous la participation de la *société civile organisée* (syndicats, associations, collectifs citoyens ...), et des *citoyens ordinaires* à la vie politique ?
3. Etes-vous favorable à une « *quatrième chambre* » composée de citoyens tirés au sort ?
4. Comptez-vous instituer une réelle *initiative citoyenne*⁴, à l'image de l'Initiative citoyenne européenne (ICE) au niveau continental ?

Moderniser les institutions ?

5. Pensez-vous engager une *réforme des institutions* ? Considérez-vous cette réforme comme prioritaire ?
6. Si oui, suivant quel *calendrier*, et quel *processus de consultation* ?
7. Comptez-vous faire évoluer la composition et le rôle des différentes assemblées (Assemblée nationale, Sénat, Comité économique social et environnemental) ? Comptez-vous réduire le nombre d'élus à ces assemblées ? Comptez-vous limiter le nombre de mandats parlementaires successifs ?
8. Souhaitez-vous rééquilibrer les pouvoirs exécutif et législatif ? Comment⁵ ?

⁴ La Constitution actuelle (article 11) ne comporte pas de procédure *d'initiative citoyenne* : elle réserve l'initiative d'un référendum au Parlement, à condition qu'il puisse s'appuyer sur un nombre suffisant de soutiens citoyens.

⁵ Par exemple : introduction d'une dose de scrutin proportionnel aux élections législatives ; redéfinition des rôles respectifs du Président et du Premier ministre, etc.

Améliorer le fonctionnement du Parlement ?

9. Souhaitez-vous élargir le *pouvoir législatif* du Parlement ? Comment⁶ ?
10. Faut-il *limiter* le recours au 49.3 et aux ordonnances ? Quels engagements prenez-vous vis-à-vis du Parlement ?
11. Comment éviter des caricatures telles que le dépôt de milliers d'amendements pour freiner le processus législatif ?
12. Comment accélérer le travail législatif ? Faut-il réglementer le délai de promulgation des décrets d'application ?

Poursuivre la décentralisation ?

13. Avec les différentes lois promulguées en 2014 et 2015, le rôle des différentes *collectivités territoriales* a beaucoup évolué. Pensez-vous que le processus de décentralisation soit achevé ? Si non, quelles réformes restent à conduire ?

Références

On se reportera utilement au chapitre 13 « *Mettre en chantier de nouvelles institutions* » du dernier livre⁷ du Pacte civique.

⁶ Par exemple : pouvoir parlementaire sur l'ordre du jour des assemblées ; élargissement du champ des sujets sur lesquels le Parlement doit être consulté ; consultation préalable aux réunions du Conseil européen, etc.

⁷ Voir note n°1 page 3

Chapitre 3 – L'EUROPE

Préambule

L'Europe est aujourd'hui confrontée à de multiples risques ou défis :

- Le risque terroriste qui reste élevé,
- La crise migratoire qui frappe principalement la Grèce et l'Italie,
- La concurrence économique des autres zones économiques et des pays du sud,
- Un chômage qui reste globalement à un niveau élevé,
- L'instabilité de la zone Euro, l'endettement trop élevé de la Grèce, alors que l'évasion fiscale vers les paradis fiscaux reste mal maîtrisée,
- Les engagements de la Cop 21 à mettre en œuvre,
- Et enfin un profond scepticisme des opinions publiques.

Dans le discours politique, par contraste, les propositions sur l'Europe apparaissent le plus souvent absentes et la tentation protectionniste ou du repli national forts.

Questions

1. Selon vous, quels sont les problèmes auxquels la France est aujourd'hui confrontée qui peuvent trouver une solution plus satisfaisante à l'échelle européenne ?

Les politiques économiques et budgétaires

2. Sous l'impulsion de l'Allemagne, les politiques économiques européennes ont surtout visé l'équilibre budgétaire des États et entraîné l'austérité. Souhaitez-vous poursuivre dans la même voie ou contribuer à une orientation différente ? Comment faire accepter une orientation économique commune à 28 pays ou aux pays de la zone Euro ?
3. Pensez-vous possible d'initier une politique de relance au niveau européen ? Le plan d'investissement européen actuel (plan Juncker) est-il suffisant, faut-il le pousser davantage et dans quels domaines : recherche, innovation, énergies renouvelables, infrastructures routières, ferroviaires, ... ?
4. La Grèce reste aujourd'hui encore dans une situation économique très préoccupante avec un endettement insupportable, une cure d'austérité menée depuis plusieurs années et reste tributaire des aides européennes. L'étalement de la dette est à l'ordre du jour, avec une position de l'Europe plus dure que celle du FMI. Que préconisez-vous pour sortir ce pays de ses difficultés ?
5. Pensez-vous que l'Europe doit davantage se protéger dans les relations commerciales, notamment concernant les importations venant de Chine ou d'autres pays ? Par quelles mesures ?

L'action internationale de l'Europe

6. Que proposez-vous en matière de lutte européenne contre le terrorisme : renforcement des moyens d'Europol, meilleure coordination des services de renseignement, contrôle des sites djihadistes, contrôles aux frontières ?
7. L'élection de Donald Trump produit de l'incertitude dans les relations internationales. Dans ce contexte, il est nécessaire que la diplomatie européenne affirme ses positions, en particulier sur des dossiers comme l'Ukraine, la Syrie, les sanctions contre la Russie. Comment comptez-vous intervenir ?
8. Proposez-vous un renforcement des moyens militaires intégrés au niveau européen pour des actions extérieures ? Seriez-vous favorable à ce que l'UE puisse mener des interventions militaires décidées à la majorité, les États minoritaires n'étant pas tenu d'y participer avec leurs hommes tout en acceptant l'action commune et son financement ?

Les institutions européennes, le projet européen

9. Prônez-vous une modification des institutions européennes ou une révision des traités ? Vers quels objectifs : pouvoirs accrus du Conseil européen ou du Parlement ? Dans quels domaines : création de nouvelles recettes européennes, harmonisation fiscale ou sociale, évolution en matière de Politique Étrangère et de Sécurité Commune (PESC) ?
10. Pensez-vous nécessaire qu'un groupe d'États (par exemple pays de la zone Euro) avance plus rapidement dans l'intégration européenne et/ou la coordination des politiques économiques et fiscales et souhaitez-vous vous impliquer dans ce sens ? Faut-il un représentant officiel unique pour incarner la zone Euro ?
11. Souhaitez-vous relancer « le couple franco-allemand » ? De quelle manière et dans quel but ?
12. Le budget de l'Union européenne s'appuie principalement sur la contribution des États membres et ne permet pas actuellement de mener des politiques ambitieuses. Pensez-vous nécessaire d'accroître les ressources de l'UE, notamment par la création d'un impôt européen (TVA, taxe sur les transactions financières... par exemple) ?
13. Le programme Erasmus connaît un bon succès auprès des étudiants et contribue à favoriser les échanges entre jeunes européens. Pensez-vous élargir à l'ensemble de la jeunesse (apprentis, décrocheurs scolaires...) ce dispositif, en mobilisant quels types de financements ?
14. Face à l'euroscepticisme, quel discours vous paraît-il nécessaire de tenir à l'opinion publique française : un nouveau projet européen ?

15. Etes-vous d'accord pour que soit lancée une grande plateforme de débat sur l'Europe du futur, animée par des personnalités européennes reconnues, et utilisant toutes les ressources d'Internet et des réseaux sociaux ?

Références

On peut consulter les divers chiffres et remarques relatifs à l'Europe dans le petit livre⁸ « *Idées Fausses Idées Reçues* » rédigé par le collectif Pacte civique de Lyon et du Rhône.

⁸ On peut commander ce livre en format papier auprès du collectif du Rhône pacte.civique69@gmail.com, ou le télécharger sur le site national du Pacte Civique : www.pacte-civique.org

Chapitre 4 – L’IMMIGRATION

Préambule

Jusqu’en 1974, l’immigration était une immigration de travail voulue et organisée par les Pouvoirs Publics ; elle a contribué au redressement de l’économie française après la saignée de la Première guerre mondiale et au succès des Trente Glorieuses.

A partir de 1974, le développement d’un chômage structurel de masse et la vision de l’immigration comme un problème social stoppent l’immigration de travail et la lutte contre les nouvelles entrées devient prioritaire ; néanmoins, on introduit le regroupement familial. Les immigrés résultent majoritairement du regroupement familial⁹, puis viennent les étudiants, les bénéficiaires du droit d’asile et enfin l’immigration de travail (métiers en tension) qui ne représentent que 9% de l’ensemble.

A partir de 2014, les migrations internationales prennent une ampleur inédite, et au moment où des centaines de milliers de migrants affluent aux frontières de l’Europe, la France s’interroge sur sa volonté voire sa capacité à accueillir de nouveaux citoyens. C’est dans ce contexte que nous vous proposons quelques questions relatives à votre politique de l’immigration.

Questions

Le niveau de l’immigration

Le solde migratoire s’établissait en 2013 à 33000; cette arrivée est-elle supportable par la société française ?

1. Faut-il admettre tous ceux qui entrent dans les critères fixés par la loi, ou faut-il faire fixer par le Parlement tous les ans un plafond d’immigration légale ?
2. Faut-il élargir les critères actuels d’admission ? Si oui, lesquels ?
3. Faut-il passer à une immigration choisie en fonction des besoins de l’économie française ?
4. Faut-il modifier les conditions du regroupement familial ?

Le droit d’asile

Le droit d’asile accorde la protection à tout étranger victime de persécutions dans son pays d’origine ; il est inscrit dans la Constitution et obéit à des Conventions internationales ; la France a reçu en 2014, 63000 demandes d’asile (moins que ses principaux voisins) et en a accepté 22% (moins que ses principaux voisins).

5. Cette moindre attractivité est-elle due à une moins bonne situation économique ou à une moindre chance de voir acceptée sa demande ?
6. La France participe-t-elle assez au grand effort nécessaire pour venir en aide aux populations fuyant la guerre ? Comment accroître les capacités d’hébergement et quel accompagnement faut-il mettre en place ?

⁹ Sur 90 000 personnes entrant en France pour raison familiale, seulement 11 à 12 000 personnes rejoignent des membres étrangers titulaires d’une carte de séjour (ce que l’on a coutume d’appeler « regroupement familial ». Les autres entrées concernent des ressortissants français qui font venir leur famille étrangère ou des cadres étrangers...

7. Faut-il modifier les procédures d’instruction des dossiers de demande de droit d’asile et notamment
 - accélérer les procédures
 - autoriser les demandeurs d’asile à travailler
 - élargir les critères d’admission

Les étrangers en situation irrégulière

Les étrangers en situation irrégulière bénéficient d’un certain nombre de droits : droits à l’hébergement d’urgence, aide médicale de l’Etat (AME), scolarisation des enfants, aide sociale à l’enfance (ASE), ...

8. Faut-il élargir ces droits ou les restreindre ?
9. Faut-il reconduire à la frontière les déboutés du droit d’asile dans une proportion plus importante qu’aujourd’hui ? Comment fait-on ?
10. Quelles mesures contre le travail clandestin ?
11. Comment règle-t-on l’accumulation de migrants aux abords de Calais ou à la frontière italienne ?

La politique migratoire européenne

12. Faut-il réformer les accords de Schengen qui suppriment les contrôles des personnes aux frontières intérieures de l’espace pour les transférer aux frontières extérieures et la Convention de Dublin qui définit le pays qui a laissé entrer la personne comme l’unique état responsable de la demande d’asile ?
13. Etes-vous favorable à la proposition de la Commission Européenne de fixer des quotas de réfugiés pour chaque pays ?

L’intégration des populations immigrées

14. Comment faciliter l’intégration des immigrés (apprentissage du français¹⁰, formation professionnelle, droit de vote aux élections locales) sans créer un sentiment de « jalousie » auprès des populations françaises les plus défavorisées ?

Références

On trouvera divers chiffres relatifs à l’immigration en consultant le livre « *Idées Fausses Idées Reçues* » (voir note de bas de page n°8 page 10).

¹⁰ Le contrat d’intégration républicaine remplace le contrat d’accueil et d’intégration ; il prévoit 200h d’apprentissage du français quand l’Allemagne dispense 600h à ses réfugiés

Chapitre 5 - LE CHOMAGE

Préambule

Depuis plus de 30 ans, avec un taux de chômeurs autour de 10% des actifs, le chômage de masse pèse sur la société française ; c'est aussi vrai pour les autres pays de l'UE à partir de 2007, mais notre pays fait moins bien dans sa lutte contre le chômage que ses voisins. La France et l'Allemagne avaient des taux de chômage proches de 9% en 2007, en 2016 la France stagne à 10,5% et l'Allemagne à 4,3%.

Il y a en France entre 3,447 millions de chômeurs de catégorie A (inscrits à PE sans activité et cherchant un emploi – (nov 2016)- et 6,2 millions de personnes en recherche d'emplois (catégories A ,B,C,D,E à temps partiel, en formation ou malades), Et le chômage des jeunes de moins de 25 ans est plus élevé en France que sur la moyenne de l'EU (22,4 % en EU contre 25,8% plus d'un jeune sur 4)

Diverses formes de 'remise en emploi' aidés par l'argent public ont été mis en place : emplois d'insertion, emplois-jeunes, emplois d'avenir, emplois pour les +50 ans, emplois favorisant les handicapés, etc. Malgré ces aides, le chômage reste élevé et on peut s'interroger sur l'efficacité de ces mesures ponctuelles. Il est clair qu'un chômage à un tel niveau, qui dure depuis si longtemps est un problème global de société, tout le monde est concerné.

Questions

Agir sur l'environnement socio-économique de la France

1. Quelles sont pour vous les causes de ces mauvaises performances en France ?
2. Quelles nouvelles démarches et quels nouveaux dispositifs mettre en place impliquant entreprises, actifs, chômeurs, enseignants, formateurs, syndicats, et pouvoirs locaux ?

Il s'agit d'amorcer une vraie décrue du chômage. Certes la France a un taux de croissance faible (1,2% en 2015, prévision 1,3% en 2016) inférieur à la moyenne de L'UE (1,9% en 2015, prévision 1,6% en 2016) est en dessous de nos voisins les plus performants (Allemagne 1,7%, Royaume uni 2,2%. Mais la faiblesse du taux de croissance ne peut, à elle seule, expliquer le niveau élevé du chômage en France.

3. Comment favoriser l'embauche par les entreprises : politique de l'offre avec poursuite de la baisse des charges ou politique de la demande avec relance de la consommation ?
4. Comment favoriser la création d'entreprises qui embauchent (fiscalité, aides) ? Comment favoriser le développement des secteurs nouveaux de la transition énergétique, et de l'agriculture écologique intensive (qui demande beaucoup de main d'œuvre mais a un rendement à l'hectare élevé) ?
5. Faut-il modifier le Code du travail ? En quel sens : favoriser d'autres formes de travail (Ubérisation, développement du statut d'auto-entrepreneur) ? Des contrats de travail moins protégés facilitant les licenciements mais levant la crainte à l'embauche? Faut-il chercher à homogénéiser les contrats (annuler la différence entre CDD et CDI) ?
6. Faut-il revenir sur la durée légale du travail de 35h? Partager le travail ? Le moduler tout au long de la vie ?

7. Etes-vous prêt à favoriser, en concertation avec les partenaires sociaux, l'expérimentation de nouvelles formules de travail et d'emploi, dérogeant au Code du travail, dans le prolongement de la loi El Khomri ?
8. Comment traiter le sujet des offres d'emploi qui ne trouvent pas preneur ?
9. Comment lutter contre la précarisation des emplois ? (85% des emplois du secteur concurrentiel sont en CDI, mais 90% des embauches sont en contrat temporaire).

Améliorer la formation des demandeurs d'emploi

Les personnes salariées sont en concurrence avec les chômeurs : sur 31,4 Md € consacrés à la formation (en 2013) seulement 4,4 Md concernent les personnes en recherche d'emploi, et parmi eux, l'argent va peu aux chômeurs de longue durée¹¹. De plus, la gestion du Chômage et des formations est indirecte et centralisée, et répond mal aux besoins de territoires très différents. Elle coûte cher en gestion, car il y a de nombreux intermédiaires administratifs.

10. Faut-il modifier l'organisation de la formation professionnelle pour que :
 - les chômeurs puissent avoir accès aux fonds issus des cotisations des entreprises, aux fonds des régions et aux fonds de l'Etat.
 - une cohérence soit établie entre les besoins des entreprises, la typologie des chômeurs et les offres de formation.
11. Cette cohérence doit-elle être décentralisée au niveau de la Région ? Seriez-vous favorable à une autonomie de décisions pour le financements des formations des chômeurs à une échelle de bassin d'emplois avec un contrôle à postériori de la part des services de l'Etat?
12. Faut-il maintenir une gestion paritaire des Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA) ?

Réduire le chômage des jeunes 15-25 ans

En 2015 : les 15-25 ans demandeurs d'emplois représentent 7,3 % en Allemagne, 22,4 % en EU, et 24,7% en France. Pourquoi le chômage des jeunes est-il si élevé en France : mauvaise orientation des jeunes de milieux défavorisés ? Pourquoi l'efficacité de l'apprentissage est-elle si faible (pas plus de 33% d'embauches¹²), alors qu'il corrige dans plusieurs pays les éventuelles rigidités de leurs systèmes éducatifs ? En Allemagne l'apprentissage est encore le « secret de la compétitivité de ce pays depuis 150 ans », il est aussi mis en œuvre avec succès en Autriche, aux Pays-Bas et en Suisse.

13. Comment mieux intégrer l'apprentissage à la formation professionnelle dans les collèges et les lycées, comment le rendre attractif pour les élèves comme pour les entreprises ? Comment les orienter vers l'avenir ? Comment mobiliser davantage les employeurs ?
14. L'apprentissage est-il vraiment utile aux formations niveau LMD dans le Supérieur ? Devrait-il y avoir une priorité d'accès selon les cursus professionnels ?

¹¹ Voir en fin de chapitre

¹² En Allemagne, 76% des jeunes sont embauchés par l'entreprise à l'issue de l'apprentissage, puisque c'est l'entreprise qui choisit la formation, suivant ses besoins présents et futurs, donc des formations 'd'avenir'.

15. Pourrait-on proposer aux décrocheurs du système scolaire des revenus en l'échange d'une formation ¹³?

Améliorer la formation pour anticiper l'avenir, rôle du CPF

La croissance reste faible et crée peu d'emplois, le numérique, pour le moment, détruit plus d'emplois qu'il n'en crée, même si les nouveaux emplois créés sont parfois plus intéressants. Comment prendre en compte ces 2 tendances simultanées : prévoir les formations nécessaires pour ces emplois en train de muter (pour le personnel en emploi), et prévoir un recyclage (formation longue) bien accepté pour les personnes qui sont sur des postes supprimés ? La formation continue tout au long de la vie avec le Compte Personnel de Formation (2015) ouvre d'autres possibilités, mais son organisation est encore floue malgré son inclusion et son élargissement dans le cadre du Compte personnel d'activité (CPA).

16. Comment mettre en place une formation continue efficace ? Pensez-vous que la Région, les syndicats, les OPCA, les entreprises locales pourraient cogérer le CPF à une échelle régionale ou de bassins d'emplois ?

La prise en charge des chômeurs

17. Quel niveau d'indemnité chômage et quelle durée ? Comment réduire le nombre de personnes qui ne disposent que des ressources du RSA socle (1, 84 million) ?
18. Quel rôle pour Pôle emploi ? Faut-il séparer collecte des cotisations et accompagnement des demandeurs d'emploi ? Faut-il renforcer ses moyens pour renforcer ses possibilités d'accompagnement ?
19. Quel rôle pour les entreprises d'insertion, les associations spécialisées (SNC, Crepi, ADIE, COORACE, MNCP ...) ?
20. Quelles mesures pour lutter contre la discrimination à l'embauche ?

Mobiliser l'ensemble de la société contre le chômage

21. Etes-vous d'accord pour organiser des états généraux contre le chômage en associant toutes les forces vives de la société ? Pour y discuter du revenu d'existence ?
22. Faut-il étendre le périmètre de l'assurance chômage aux fonctionnaires et aux retraités, ainsi qu'aux revenus du capital ?
23. L'évolution de l'emploi (robotisation, automatisation des services, des tâches administratives ...) constitue une source d'angoisse pour l'ensemble de la société et en particulier pour les jeunes. Comment comptez-vous aborder la question de l'avenir du travail ? Comment lutterez-vous contre la « déprime sociale » induite par cette question ?

¹³ Exemple de la ville de Hambourg qui a mis en place une allocation qui impose 3h de travail par jour et une recherche active de formation ou d'emploi. Il y a actuellement moins de 5% de décrocheurs à Hambourg

Quelques données chiffrées

La formation professionnelle et le CPF

La formation a 2 sources différentes, suivant qu'elle concerne les actifs en emplois ou les chômeurs, puisque la caisse salariée est financée par branches d'entreprises (31,4 Md), alors que les chômeurs c'est par l'argent public (par l'ANPE, 4,4Md). On comprend la grande difficulté de financer des formations pour des personnes en CDD limité à 6 mois.

Le CPF devra sans doute imposer une certaine 'fongibilité' de ces budgets.



L'apprentissage

En Allemagne, l'Etat fédéral laisse aux partenaires sociaux (Centre de formations en contact avec les entreprises, syndicats et Institutions locales) la cogestion du système de l'apprentissage. Les entreprises ont donc intérêt à bien organiser, financer et encadrer les apprentis qu'ils attirent, et leur enseigner des technologies de pointe. Les entreprises les embauchent pour les 3/4 directement à la fin de leur stage. Bien qu'au départ l'apprentissage s'adresse à des élèves moyens, cela ne les limite pas dans leur parcours professionnel, dans certaines grosses entreprises, 30% des cadres sont passés par l'apprentissage.

En France il y a moins d'élèves en apprentissage, moins d'embauches à la suite des stages, les stages sont plus courts et moins bien rémunérés, l'encadrement est médiocre. Difficile d'y entrer, difficile à la sortie.

Les indemnisations du chômage en EUROPE

C'est très différent d'un pays à l'autre.

En France, un budget de 42 Milliards/an pour 2,3 millions de chômeurs longue durée + 1,3 millions de chômeurs partiels ou intermittents. Avec le RSA post-chômage, on arrive à 76 Md/an, dont 42 à charge de l'UNEDIC, 31% pour la Sécurité sociale, et 27% pour l'Etat et les Collectivités.

En Allemagne, le budget/chômage était de 87,4 Md € en 2005, il est tombé à 56,4 Md en 2011. En 2016 l'Allemagne avait 2,84 Millions de chômeurs, soit 4,3% d'actifs sans emploi, le taux le plus bas de l'EU. Pourquoi ? Beaucoup d'emplois à la personne ont été créés (207 000 créés en 2015), à très bas coût, car la population est âgée, l'investissement pour productivité est en recul dans les services, ouvrant des possibilités d'embauches à salaires très bas. Le SMIC, nouvellement introduit en Allemagne, est inférieur au niveau français.

MONTANT et DUREE

En France, l'indemnité chômage (ARE) d'un salaire au SMIC s'élève à 75% de du montant brut. Entre des salaires de 2000€ à 12000 l'indemnité s'élève à 57% du dernier salaire brut. Pour un salarié au SMIC, avec l'ALE et autres aides l'indemnité perçue peut atteindre 77% du salaire net.

Sa durée est de 24 mois pour les <50 ans, 36 mois >50 ans, sans dégressivité du montant sur la durée. Seuls les Pays-Bas ont une durée supérieure (38 mois), alors qu'elle est de 12 mois en Allemagne, 12 mois en Suisse, 8 mois en Italie, 6 mois en Grande Bretagne.

Accès : 4 mois de cotisations préalables-donc un travail salarié déclaré- sont nécessaires pour donner droit à ces indemnités (12 mois en Allemagne, 6 mois aux Pays-Bas). En France, pour les hauts salaires, l'indemnité peut aller jusqu'à 6 100 €/mois (plafond de référence), alors qu'elle est plafonnée beaucoup plus bas ailleurs (1000€ au Portugal, 1500 en Belgique, 2300 en Allemagne et au Danemark.)

En Grande Bretagne la même somme est perçue quel que soit le salaire précédent : 69€/semaine pour les<25 ans, 87€/semaine pour les >25 ans sur une période de 6 mois.

Chapitre 6 – L'ENVIRONNEMENT

Préambule

La crise écologique se conjugue à la crise économique et sociale touchant la France comme les autres pays depuis plusieurs années. Elle vient nous rappeler non seulement que notre mode de consommation et de développement n'est pas durable pour les générations futures, mais qu'il est également de plus en plus inéquitable pour les générations actuelles.

Face à ce constat, il est nécessaire d'opérer une **transition écologique** de la France en dépassant le stade de la prise de conscience et des premières mesures sectorielles pour amplifier l'action et aller vers une mise en mouvement coordonnée de l'ensemble des acteurs de la société et secteurs de l'économie.

La transition écologique est une évolution vers un nouveau modèle économique et social, un modèle de développement durable qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux, ceux du **changement climatique**, de la **rareté des ressources**, de la **perte accélérée de la biodiversité** et de la multiplication des **risques sanitaires environnementaux**. Elle ne peut se concevoir de manière isolée : la quasi-totalité des domaines d'intervention de la puissance publique (social, économie, finance, fiscalité, formation, Europe, diplomatie ...) sont concernés.

Questions

La politique écologique en général

1. Prévoyez-vous d'envoyer un signal fort analogue au Grenelle de l'Environnement ou à la signature de la COP 21 si vous êtes élu ? Lequel ?
2. Comment comptez-vous faire de la transition écologique non un domaine réservé à un ministre spécialisé, mais le fil directeur de l'action publique ?

La loi de transition énergétique

3. Reprenez-vous à votre compte les objectifs de la loi à savoir ?
 - Baisse de 40% des émissions de gaz à effet de serres en 2030 par rapport à 1990
 - Baisse de 30% de consommation d'énergies fossiles en 2030 par rapport à 2012.
 - Passer en 2030 la part des énergies renouvelables à 32% par rapport à la consommation finale ou à 40% par rapport à la production d'électricité
 - Réduire la consommation énergétique finale de 50% en 2050 par rapport à 2012
 - Réduire la quantité de déchets mis en décharge de 50% en 2025 par rapport à 2012.
 - Baisser la part du nucléaire dans la production électrique à 50% en 2025.
4. A quelles étapes prévoyez-vous d'arriver en 2022 sur ces différents objectifs ?
5. Quelles actions mettrez-vous en œuvre pour y parvenir ?
 - Dans le domaine du bâtiment ?
 - Dans le domaine des transports ?
 - Dans le domaine du mix énergétique ?
 - Dans le domaine de l'économie circulaire ?
 - Autres ?

6. A propos de l'avenir du nucléaire, êtes-vous favorable à l'organisation d'une information complète, accessible et documentée sur cette question ? D'un débat public impliquant toutes les parties concernées ?

La lutte contre les pollutions

7. Quelles mesures comptez-vous prendre pour réduire la pollution dans les grandes villes ?
- Développer les transports en commun ?
 - Faciliter l'usage du vélo en ville ?
 - Réduire la part du diesel ? Comment ?
 - Développer les voitures électriques ou hybrides ?
 - Développer le ferroutage ?
 - Mettre en place d'une fiscalité « verte » pour réduire le recours aux énergies fossiles et financer les mesures alternatives ?
 - Développer le télétravail ?
 - Autres ?
8. Que comptez-vous faire pour que la réduction de 50% de l'usage des pesticides en 2025 par rapport à 2008 soit réellement respectée ?
9. Que comptez-vous faire pour réduire le taux de nitrates en provenance des cultures ou exploitations porcines dans les cours d'eau ?

L'aménagement du territoire et la préservation de la biodiversité

10. Quelle sera votre position relative à
- L'Aéroport Notre Dame des Landes ?
 - La ligne à grande vitesse Lyon-Turin ?
 - Le Centre d'enfouissement des déchets radioactifs de Bure ?
 - Autres ?
11. Quelles sont à votre avis les causes de ces contestations ?
- Concertations préalables insuffisantes ?
 - Conflits intérêts économiques-défense de l'environnement ?
 - Défenses d'intérêts particuliers ?
 - Autres ?

La France possède une **biodiversité** exceptionnelle. Cependant, plusieurs espèces sont menacées et certaines causes en sont connues : terres agricoles grignotées par l'urbanisation avec quelquefois disparition des zones humides, surexploitation (pêche, forêt, braconnage...), pollution (eau, air, sol..), espèces exotiques envahissantes (frelon asiatique..).

12. La loi promulguée le 8 août 2016 qui représente un progrès est-elle suffisante ou devra-t-elle être complétée ?

La lutte contre les gaspillages

13. Quelles mesures comptez-vous prendre pour accélérer la lutte contre le gaspillage ?

Chapitre 7 - L'ECONOMIE

Préambule

A l'intérieur d'un programme présidentiel, les choix économiques sont déterminants, car ils impactent des aspects essentiels de notre vie tels que le chômage, le niveau de vie, les écarts de revenus...

L'économie est en grande partie basée sur la confiance et les acteurs économiques ont besoin de connaître à l'avance les règles qui les régissent.

Questions

Généralités

1. Comment envisagez-vous vos relations avec le monde économique ?
2. En quoi vos propositions vous engagent-elles ? Sont-elles avant tout des orientations, des objectifs souhaitables ?
3. Comment concilier un programme économique défini avec un environnement économique mondial fluctuant ? Quelle pédagogie en cours de mandat ?
4. La sobriété fait-elle désormais partie des valeurs qui doivent guider l'action économique ?

La France dans son environnement international

5. Quelles sont les principales forces de l'économie française ? Comment comptez-vous les développer ? Quelles sont ses principales faiblesses ? Comment comptez-vous les corriger ?

A l'intérieur de l'Union Européenne

6. Comment et avec qui pensez-vous engager des actions fortes pour lutter contre les situations d'optimisation fiscale, d'évasion fiscale et de fraude fiscale engendrées par les écarts de fiscalité à l'intérieur de l'Union Européenne. ?
7. Comment pensez-vous pouvoir faire évoluer la directive européenne sur les travailleurs détachés pour remédier aux distorsions de concurrence qu'elle induit ?

Dans le cadre de la mondialisation

8. Comment mieux lutter contre le dumping social et environnemental ?
9. Comment lutter contre les paradis fiscaux ?
10. Comment lutter contre les spéculations permises par le développement rapide des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les secteurs boursiers et bancaires ?
11. Quelle place du Made in France dans tout cela ?

Le choix d'un modèle de développement

Le dilemme de la croissance

12. Allez-vous chercher la croissance à tout prix ou allez-vous rechercher un modèle plus écologiquement vertueux ?

Rapport au travail

13. Que pensez-vous du revenu d'existence universel qui permettrait à chacun de choisir de travailler un peu, beaucoup ou pas du tout ? Si vous y êtes favorable, comment est-il financé ?

La place de l'Etat

14. Comment concevez-vous le rôle de l'Etat : Etat stratège, Etat facilitateur, Etat spectateur... ?

Numérique et robotisation

15. Comment allez-vous gérer la balance entre destructions d'emplois et création de nouveaux emplois dans le domaine des nouvelles technologies ?

L'économie Sociale et Solidaire (ESS)

16. Prendrez-vous des mesures pour favoriser encore le développement de l'ESS au-delà de la loi Hamon ?

La politique budgétaire

17. Quels axes majeurs fixez-vous à votre politique économique et budgétaire ?

- Favoriser la création d'emplois ?
- Réduire le déficit de l'Etat ?
- Respecter les critères de Maastricht ?
- Préparer l'avenir ? Précisément ?

18. Choisirez-vous d'augmenter les dépenses de l'Etat ou de les réduire ? Si vous choisissez de les réduire¹⁴, dans quels domaines et avec quelle intensité ?

La fiscalité

Niveau de la fiscalité

19. Vous engagez-vous à réduire le taux de prélèvements obligatoires qui est un des plus élevés de l'Union Européenne ? Si oui, par action sur les prélèvements obligatoires des ménages ?, des entreprises ?, du patrimoine ?

Une fiscalité au service de l'emploi

20. Pensez-vous que la politique de réduction des charges des entreprises pour améliorer leur compétitivité est la voie à poursuivre pour améliorer l'emploi ?

¹⁴ Sachant que sur 5,43 millions de fonctionnaires : 2,475 sont fonctionnaires d'Etat dont 1M à l'éducation nationale et 0,5M à l'armée, police, justice ; 1,183 sont des fonctionnaires hospitaliers et 1,982 sont des fonctionnaires territoriaux.

21. Pensez-vous que les outils choisis (CICE et Pacte de Responsabilité) sont les bons par rapport à d'autres comme la baisse des charges compensée par une hausse de la TVA ou par une hausse de la CSG?
22. Allez-vous négocier des contreparties en termes de créations d'emploi ?
23. Allez-vous amorcer le transfert du financement de la Protection Sociale des cotisations sur le travail vers le budget de l'Etat ou les ménages (moins remboursement)? Si oui comment ?
24. Si vous pensez que ce n'est pas la voie à poursuivre, quelle serait la fiscalité propre à favoriser l'emploi ?

Réforme fiscale

25. Allez-vous engager une réforme fiscale ? Si oui, avec quels objectifs ? Simplification ? Redistribution ? Favoriser l'emploi ? Favoriser l'investissement productif ? Intégrer la fiscalité écologique ? ... En utilisant quels leviers ? Avec quelle méthode ? Avec quel calendrier ?

Quelques questions précises

26. Allez-vous supprimer l'ISF ?
27. Allez-vous fusionner l'impôt sur le revenu et la CSG ?
28. Allez-vous modifier l'assiette de l'impôt sur le revenu de façon à ce que plus de ménages contribuent même modestement ?

Les relations sociales

29. Pensez-vous aller dans le sens du renforcement du rôle des organisations syndicales et patronales (par exemple en réservant le bénéfice des accords signés aux seuls syndiqués, ou en rendant la cotisation syndicale obligatoire) ?

Ou dans le sens de l'évitement des syndicats quand il y a blocage (en allant au référendum d'entreprise) ?
30. Comment allez-vous aborder les lourds dossiers qui vont être à traiter : réforme des retraites (harmonisation public-privé, régimes spéciaux)... ?
31. Allez-vous maintenir la gestion paritaire de nombreux organismes : assurance chômage, fonds de formation... Allez-vous l'accentuer ou la réduire au prétexte de lourdeur et du fait qu'en réalité l'Etat est souvent le vrai décideur ?

Inégalités Discriminations

32. Faut-il s'opposer à l'octroi de salaires ou d'avantages exorbitants aux patrons des grandes entreprises ? Si oui, par quel moyen ?
33. Comment faire chuter le nombre de personnes en situation de pauvreté ?
34. Comment faire reculer la précarité (travail, logement, énergie..) ?
35. Comment traiter la désertification de certains territoires (services publics, transports, médecins) ? Quel partenariat avec les régions ?
36. Comment éviter la formation de poches d'habitat types ghettos ?

Chapitre 8 - LE SYSTEME EDUCATIF

De la maternelle au secondaire

Préambule

« Avec une forte tendance à reproduire les inégalités sociales et avec des performances globales qui ne dépassent pas celles de la moyenne des pays de l'OCDE, le système éducatif français ne parvient aujourd'hui ni à tenir la promesse républicaine d'égalité et d'émancipation, ni à doter tous les jeunes des compétences nécessaires »¹⁵

La France investit moins que les autres pays de l'UE dans le primaire (avec un taux d'encadrement faible et donc des effectifs de classe élevés) et dans l'accueil des moins de 3 ans.

Les performances du système éducatif français sont médiocres bien que les élèves bénéficient de plus d'heures de cours que la moyenne des pays de l'UE.

L'éducation nationale coûte cher (6,8% du PIB, au-dessus de la moyenne de l'UE). Pourtant les rémunérations des enseignants sont faibles (davantage dans le primaire que dans le secondaire) pour un temps de travail qui se situe dans la moyenne des pays de l'UE pour le secondaire mais très au-dessus dans le primaire¹⁶.

Questions

Quels objectifs pour l'école?

Les objectifs assignés à l'École sont nombreux et peu hiérarchisés. L'objectif d'égalité est régulièrement invoqué, sans être pour autant défini sans équivoque. Cette ambiguïté pèse sur un système éducatif dont la société attend à la fois qu'il fasse accéder tous les élèves à un socle commun et qu'il sélectionne une élite restreinte.

À cela s'est ajoutée une multitude de missions successivement assignées à l'École... (mixité sociale, inclusion scolaire, coéducation avec les parents, partage des valeurs de la République, développement de la personnalité, éducation au développement durable, etc.). Cette juxtaposition ne peut manquer de déstabiliser les acteurs de l'éducation¹

¹⁵ Extrait du document de France Stratégie « quelles priorités éducatives »

¹⁶ Pour avoir des données chiffrées, voir l'annexe en fin de chapitre

1. Quels sont les objectifs que vous fixez au système éducatif ?
 - Réduire les inégalités entre les élèves issus de milieux favorisés et ceux issus de milieux défavorisés ? Quelle place pour les enfants handicapés ?
 - Assurer la réussite de tous, améliorer la performance de l'ensemble sans dégrader les performances des meilleurs ?
 - Mieux faire connaître et valoriser les filières technologiques et professionnelles et les métiers qui y conduisent auprès de l'ensemble du système éducatif et des familles ?
 - Préparer à des métiers (dont on sait mal ce qu'ils seront) ?
 - Former de futurs citoyens par une adaptation de la pédagogie¹⁷ en remplaçant la compétition par la coopération, la notation par une évaluation formative responsabilisant l'apprenant, et en apprenant à tirer profits des erreurs et échecs ?
2. Pouvez-vous les hiérarchiser ?
3. Quelle scolarité obligatoire ? de quel âge à quel âge ?

Quel effort financier pour l'éducation ?

La France investit moins dans l'éducation que les pays qui font mieux qu'elle sur les deux aspects (niveau global et équité sociale), notamment en ce qui concerne la scolarité primaire et pré-primaire.

4. Souhaitez-vous investir plus dans l'éducation? Quelle évolution de l'engagement financier de l'Etat dans les 5 ans à venir ? Comment est-il financé ?
5. Quel accueil des moins de 3 ans¹⁸?
6. Compte tenu du retard constaté, quel investissement spécifique pour le primaire¹⁹ ?

Quelles évolutions de l'enseignement ?

Un effort financier supplémentaire pour l'éducation ne saurait améliorer nos résultats sans une évolution des contenus et des modalités de l'enseignement.

7. Comment améliorer la performance du système éducatif ? Tout le monde s'attache à dire qu'il faut mettre l'accent sur le primaire. Concrètement comment : quels rythmes scolaires, quel taux d'encadrement et donc combien d'élèves par classe, quelle pédagogie, quel programme ?
8. Faut-il approfondir la logique du collège unique et du socle commun ou privilégier l'orientation précoce vers des filières professionnelles ?

¹⁷ Invariant n° 27 (ICEM pédagogie Freinet) : « On prépare la démocratie de demain par la démocratie à l'Ecole. Un régime autoritaire à l'Ecole ne saurait être formateur de citoyens démocrates » cf. <http://www.icem-pedagogie-freinet.org/node/2952>

¹⁸ France Stratégie a chiffré à 7 milliards le fait de se situer au niveau des meilleurs

¹⁹ France stratégie a chiffré à 7 milliards l'investissement nécessaire pour se situer dans la moyenne

9. Quelles relations entre le monde éducatif et le monde économique ?
10. Comment recruter des enseignants aujourd'hui mal rémunérés et pas toujours bien considérés ? Faut-il modifier les procédures de recrutement, faire évoluer le temps de travail, leurs salaires ?
11. Faut-il revoir la formation des enseignants aujourd'hui caractérisée par un haut niveau de connaissance dans la matière enseignée et peu par les approches pédagogiques (psychologie des enfants, méthodologie, stages pratiques²⁰)
12. Faut-il revoir les procédures d'évaluation des enseignants ?
13. Comment intégrer la culture numérique : quelle évolution des missions des professeurs, quelle pédagogie, quelle organisation de la classe, quel type de travail demandé, quel programme ?
14. Comment réduire les inégalités entre établissements, réduire les ségrégations sociales et renforcer la mixité sociale : quelles procédures d'affectation des élèves et des enseignants ? Faut-il poursuivre la politique d'éducation prioritaire, la faire évoluer ou la supprimer ? Comment gérer les hétérogénéités à l'intérieur des établissements ? Comment permettre aux meilleurs élèves des établissements défavorisés d'accéder aux filières d'excellence ?

Quelle gouvernance du système éducatif ?

Le système éducatif français, qui reste, parmi les pays de grande taille, un exemple extrême de centralisation, éprouve également de grandes difficultés à décliner les orientations nationales au niveau local. Les différentes étapes de décentralisation ont parfois amené à disperser les responsabilités de manière incohérente entre les acteurs. On peut en voir un exemple frappant avec la répartition des élèves entre collèges. Alors que la sectorisation des collèges a été confiée en 2004 aux départements, l'affectation des élèves et les décisions d'ouverture et de fermeture de classes sont, elles, restées aux mains des services de l'État.²¹

15. Faut-il déléguer plus de responsabilités aux collectivités locales ? Lesquelles ? Comment alors concilier autonomie locale et égalité des territoires ?
16. Quelle autonomie des établissements scolaires ? Sur la pédagogie, sur le recrutement, sur le contenu ? Quelle place pour les parents ?
17. Comment évaluer le bénéfice de l'autonomie ?
18. Quelle place à l'enseignement privé (17% des élèves) ? Doit-on l'inciter à participer à la réduction des ségrégations sociales, et si oui comment ?

²⁰ Malgré le rétablissement, en 2012, de l'année de formation pédagogique qui avait été supprimée, le temps de formation pédagogique des enseignants français reste, comparativement, faible.

²¹ Extrait du document de France Stratégie « quelles priorités éducatives »

Préambule

L'investissement de la France dans l'enseignement supérieur se situe au niveau de la moyenne des pays de l'UE mais loin derrière les pays qui ont les meilleurs résultats.

Il existe de fortes disparités selon les filières : les études d'un étudiant de classe préparatoire coûte 36% de plus que celle d'un étudiant en facultés.

Avec 20% des étudiants qui quittent l'enseignement supérieur sans diplôme, la performance du système d'enseignement supérieur est médiocre.

L'enseignement supérieur est confronté à 3 défis :

- *poursuivre l'augmentation des moyens par étudiant au niveau du supérieur en ciblant la formation*²²
- *répondre à la croissance de la démographie étudiante.*²³
- *accroître la part d'une classe d'âge diplômée du supérieur*²⁴.

En conséquence, s'il s'agit d'atteindre ces trois objectifs à la fois, l'effort additionnel en faveur de l'enseignement supérieur devrait s'élever en moyenne de 11,5 milliards d'euros en 2015, soit une augmentation de 50 % du budget de l'enseignement supérieur.

Questions

19. Parmi les 3 défis cités ci-dessus, quel objectif vous paraît prioritaire ?

20. Quel est l'effort financier envisagé pour les années futures ?

La loi du 10 Aout 2007 a instauré l'autonomie des universités.

21. Faut-il supprimer l'autonomie des universités, la poursuivre, l'approfondir ?

22. Si vous souhaitez l'approfondir, quels seraient les nouveaux axes ?

²² Les estimations montrent qu'un alignement sur les dépenses par étudiant d'un groupe de six pays performants (Finlande, Irlande, Norvège, Pays-Bas, Suède et Royaume-Uni), à effectifs inchangés, représenterait un investissement supplémentaire de 0,2 à 0,4 point du PIB à l'horizon de dix ans ;

²³ L'augmentation attendue du nombre d'étudiants (plus de 335 000) pourrait représenter à l'horizon 2027 environ 2 milliards d'euros;

²⁴ Si l'on retient l'objectif de la loi du 22 juillet 2013 définissant la stratégie Nationale de l'enseignement supérieur d'atteindre un taux de 60 % de diplômés du supérieur dans une génération, les effectifs étudiants augmenteraient, au-delà de l'effet purement démographique, de 460 000 à l'horizon 2027. Cette évolution se traduirait alors par un effort additionnel d'environ 0,18 point du PIB.

23. En particulier, quelles évolutions en matière de gestion des personnels enseignants-chercheurs ?
24. Comment assurer une dévolution de l'immobilier universitaire aux établissements dans des conditions compatibles avec la contrainte budgétaire de l'État ?
25. Quelle autonomie en matière d'orientation active des étudiants ?
26. Quelles conséquences en tirer sur les relations contractuelles État-université ?

Pour améliorer la performance et l'attractivité internationale de l'enseignement supérieur,

La France s'est fixé comme objectif de développer une dizaine d'universités intensives en recherche et de rang mondial.

27. Etes-vous favorable à la création de ces universités d'excellence ?
28. Quelles conséquences en tirer pour les autres établissements d'enseignement supérieur ?

Donner à chacun sa chance,

c'est accepter l'étudiant dans une filière pour laquelle il est raisonnablement bien préparé, et lui donner les moyens de sa réussite.

29. Etes-vous favorable au maintien de l'égalité d'accès de tous les jeunes à l'enseignement supérieur ?
30. Si oui, devra-t-elle passer par une offre de formation de proximité ou au contraire par la mobilisation d'aides significatives à la mobilité géographique des étudiants ?
31. Si non quelles procédures de sélection à l'entrée en facultés et à l'entrée du master, envisagez-vous ?
32. Quel lien entre enseignement supérieur et monde de l'entreprise ?
33. Faut-il rapprocher université et grandes écoles ?

Quelques chiffres sur le système éducatif

12,3 millions d'élèves dont 2,6 de préélémentaires, 4,2 d'écoliers, 3,3 de collégiens et 2,2 de lycéens

850 000 enseignants et 200 000 non enseignants

Les dépenses de l'éducation : 130 milliards dont 83,8 Etat, 34,6 Collectivités territoriales et 11,1 Ménages,

Des dépenses plutôt fortes

2011	France	Allemagne	Finlande	Italie	Roy Uni	Moy. UE21
% PIB	6,1 ²⁵	5,1	6,5	4,6	6,4	5,8

En maternelle

Le taux de scolarisation est proche de 100% ce qui fait de la France une exception. La dépense par enfant est donc plutôt élevée (4 679USD contre 3 591 en moy OCDE) malgré un nombre d'élève par classe élevé (23 contre 18 en moyenne OCDE). **Mais l'accueil des moins de 3 ans reste faible.**

En primaire²⁶

Des élèves qui ont une semaine de travail élevée, des classes chargées, un taux d'encadrement faible.

Un engagement financier faible.

Des enseignants qui travaillent plus (+22%) et qui sont moins rémunérés (-13%)

Le nombre de jours travaillés dans l'année est faible : 162j contre 187 en Finlande, 180 en Allemagne, 200 en Italie 190 au Royaume Uni et 182 en moy UE21

Le nombre d'heures par semaine est élevé : 24h contre 18 en Allemagne, 18 en Finlande, 22 au RU, mais 22 en Italie

Ce qui fait, pour les élèves un **nombre d'heures d'enseignement annuel plutôt élevé** :

²⁵ 6,8% du PIB en 2014

²⁶ Les données sont issues soit du rapport OCDE « regards sur l'éducation », soit de données du ministère, soit du rapport Pisa « les élèves en difficultés »

Temps d'instruction	France	Allemagne	Finlande	Italie	Roy Uni	Moy. UE21
Heures annuelles 2012	864	683	661	891	861	768

Le taux d'encadrement des élèves du primaire est faible

Taux 2012 d'encadrement	France	Allemagne	Finlande	Italie	Roy Uni	Moy. OCDE
Nbre d'élèves par enseignant	18,9	16	13,6	12,1	21,1	15,3

Ceci conduit en 2014 à des classes de 23 élèves en moyenne en France (25,8 en maternelle) contre 19 en Finlande et Italie, 21 en Allemagne (21 en moyenne UE21)

La dépense par élève du primaire est faible

Dépenses annuelles 2012	France	Allemagne	Finlande	Italie	Roy Uni	Moy. UE21
En dollars mesuré en parité de pouvoir d'achat	7013	7749	8316	7924	10017	8372

Un taux d'échec à la fin du primaire qui atteindrait 20% (source à déterminer)

Les enseignants du primaire travaillent plus qu'ailleurs

Nbre d'heures d'enseignement	France	Allemagne	Finlande	Italie	Roy Uni	Moy. UE21
	924	804	673	752	804	754

Les enseignants du primaire sont faiblement rémunérés (-13% par rapport à la moyenne UE)

Salaire annuel après 15 ans	France	Allemagne	Finlande	Italie	Roy Uni	Moy. UE21
En dollars	33 994	62 195	39 445	35 570	41 393	39 160

Ceci conduit à un **salaire horaire particulièrement faible** (-29% par rapport à la moyenne UE)

Salaire horaire après 15 ans	France	Allemagne	Finlande	Italie	Roy Uni	Moy. UE21
En dollars	37	77	59	45	61	52

Dans le secondaire

Des élèves qui ont plus d'heures de cours que la moyenne.

Un engagement financier dans la moyenne, au-dessus de la moyenne en lycée

Des enseignants dont le nombre d'heures de cours donnés est dans la moyenne mais dont les salaires sont inférieures à la moyenne (-10%)

Le nombre de jours travaillés est dans la moyenne : 180 contre 187 en Finlande, 180 en Allemagne, 200 en Italie, 190 en Angleterre, et 180 en moyenne UE21.

Un nombre d'heures de travail hebdomadaire : entre 25 et 28 en collège et entre 28 à 30 en Lycée, supérieur aux autres pays

Ce qui fait, pour les élèves, un nombre **d'heures d'enseignement** supérieur aux autres pays

Temps d'instruction	France	Allemagne	Finlande	Italie	Roy Uni	Moy. UE21
Heures annuelles 2012	1090	866	901	990	912	903

Le taux d'encadrement plutôt bon

Taux 2012 d'encadrement	France	Allemagne	Finlande	Italie	Roy Uni	Moy. OCDE
Nbre d'élèves par enseignant	12,5	13,8	12,8	12,5	15,8	13,5

Mais des tailles de classe supérieure aux autres pays : 25 (29 en lycée) comme en Allemagne mais 20 en Finlande et au Royaume Uni, 22 en Italie et 21 en moyenne UE21

Une Dépense par élève dans la moyenne de l'Europe mais inférieure à la moyenne en collège (9588 contre 10 040) et plutôt forte en lycée (13 070 contre 10 011)

Dépenses annuelles 2012	France	Allemagne	Finlande	Italie	Roy Uni	Moy. UE21
En dollars mesuré en parité de pouvoir d'achat	11 046	10 650	9 985	8 774	10 085	11 040

Les heures d'enseignements des professeurs du secondaire sont dans la moyenne européenne

Nbre d'heures d'enseignement	France	Allemagne	Finlande	Italie	Roy Uni	Moy. UE21
Cycle1	648	755	589	616	692	653
Cycle 2	648	718	547	616	692	622

Une rémunération des enseignants inférieure à la moyenne de l'UE (-10%)

Salaire annuel après 15 ans en dollars	France	Allemagne	Finlande	Italie	Roy Uni	Moy. UE21
Cycle 1	37 065	67 736	42 601	36 577	41 393	41 174
Cycle 2	37 355	72 633	45 986	37 602	41 393	43 564

Le décrochage scolaire

110 000 jeunes quittent le système éducatif sans diplôme contre 136 000 il y a 5 ans.

494 000 jeunes de 18 à 24 ans sont sans diplôme ni formation (soit 9% des jeunes de cette tranche d'âge contre 11% en moyenne Europe, 9,5% en Allemagne et Finlande, 15% en Italie)

La France est dans la moyenne de l'OCDE dans la performance de son système éducatif, mais en lente dégradation.

2012 : % de jeunes de 15 ans	France	Allemagne	Finlande	Italie	Roy Uni	Moy. OCDE
peu performants en math	22,4	17,7	12,3	24,7	21,8	23
Evolution 2003 - 2012	+5,7	-3,6	+5,5	-7,3		
peu performants à la compréhension de l'écrit	18,9	14,5	11,3	19,5	16,6	18
Evolution 2003 2012	+1,4	-7,8	+5,6	-4,4		

Il existe une corrélation étroite en France entre performances des élèves et le milieu socio-économique auquel ils appartiennent. Cette corrélation s'est accrue depuis 2003²⁷.

²⁷ 40,3 % des élèves peu performants sont issus d'un milieu socio-économique défavorisé ; seulement 4,7% des élèves peu performants sont issus de milieu favorisé.

L'orientation des élèves par filières est, elle aussi, largement corrélée à leur milieu socio-économique et à leur origine migratoire.

Dans l'enseignement supérieur

2 470 700 étudiants dont 1 541 200 en universités, 236 600 en filières classes préparatoire et école d'ingénieurs, 255 200 en filière techniciens supérieurs et 437 700 en établissements privés.

29,2 milliards sont consacrés à l'enseignement supérieur : 69% proviennent de l'Etat, 10,9% des collectivités territoriales, 9,6% des entreprises, 8,6% des ménages et 1,9% d'administrations publiques (CCI, Chambre des métiers...)

Une dépense par étudiant dans la moyenne de l'UE mais loin derrière les plus performants (18 000 dollars)

Dépenses annuelles 2013	France	Allemagne	Finlande	Italie	Roy Uni	Moy. UE21
En dollars mesuré en parité de pouvoir d'achat	15 281	17157	17863	10071	24336	14955

Mais un étudiant non universitaire "coûte" 13 460 € quand un étudiant en université ne "coûte" que 10 850 €.

La part du financement public dans les dépenses de l'enseignement supérieur est importante.

Part du financement public	France	Allemagne	Finlande	Italie	Roy Uni
En %	79,9	85,9	96,2	66	56,9

La part de diplômés de l'enseignement supérieur par tranche d'âge qui était faible il y a quelques années se retrouve désormais à un niveau légèrement supérieur à celui de la moyenne des pays de l'UE. Mais ce résultat est atteint grâce à une forte proportion de techniciens supérieurs.

La part des diplômés de l'enseignement supérieur par tranches d'âge :

Part des diplômés	France	Allemagne	Finlande	Italie	Roy Uni	Moy UE21
25-34 ans	44	28	40	24	49	39
35-44ans	39	29	50	19	46	36
45-54 ans	26	26	44	13	38	28

Si le taux de diplômés parmi les sortants du supérieur est parmi les plus élevés de l'OCDE (82 %), seuls deux tiers (68 %) des étudiants qui intègrent l'université obtiennent un diplôme sans réorientation. 14 % d'entre eux l'obtiennent au prix de réorientations coûteuses pour l'étudiant comme pour les finances publiques

Près de la moitié des étudiants de première année en université ne passent pas en deuxième année, un quart redouble, un quart se réoriente ou sort de l'enseignement supérieur

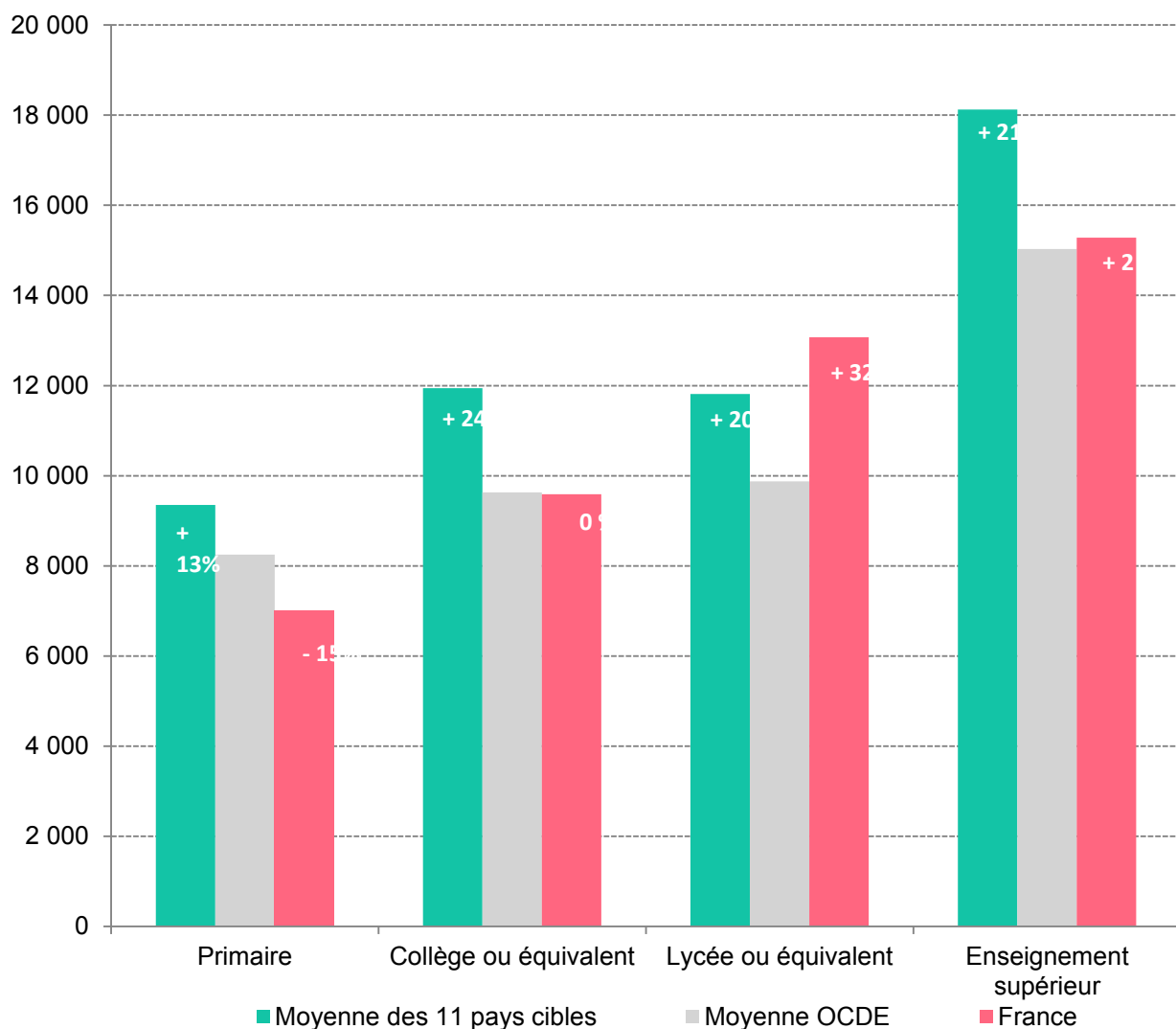
Les conditions dans lesquelles s'effectue l'enseignement ne sont pas bonnes :

- universités surchargées²⁸,
- droits d'inscriptions en forte hausse,
- mauvaise orientation après le baccalauréat et après 2-3 ans d'études au moment de l'accès aux masters universitaires, aux écoles d'ingénieurs ou aux écoles de commerce.
- débouchés professionnels pas toujours évidents

²⁸ « Depuis le début du quinquennat, c'est comme si huit ou neuf établissements invisibles avaient été créés » dicit Monsieur Mandon, secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur.

DÉPENSES ANNUELLES DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PAR ÉLÈVE/ÉTUDIANT EN 2012

En dollars, mesurés en parité de pouvoir d'achat, par niveau d'éducation (et écart à la moyenne OCDE)



NOTE : Les onze pays cibles sont ceux qui, comparables à la France, font mieux qu'elle à la fois sur le résultat moyen en culture mathématique et sur l'impact des inégalités sociales dans les tests PISA 2012.
 SOURCE : France Stratégie, d'après « Regards sur l'éducation 2015 », OCDE .

Chapitre 9 - LA SECURITE

Préambule

Suite aux attentats qu'a subis la France, les attentes des Français en matière de sécurité se font de plus en plus fortes.

L'arsenal législatif s'est développé avec les lois du 13 novembre 2014 renforçant les dispositions relatives à la lutte contre le terrorisme et du 3 juin 2016 renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement.

Les effectifs de police se situent dans la moyenne des membres de l'UE, mais tous les pays ne sont pas la cible privilégiée du terrorisme djihadiste.

Parallèlement, l'état du moral des policiers n'est pas très bon. Mal-être au travail, manque de confiance dans la hiérarchie, sentiment de ne pas être compris par le public et de manquer cruellement de moyens, sentiment de ne pas être suivi par la Justice sont des expressions récurrentes de leur malaise.

La Justice française manque cruellement de moyens²⁹, ce qui peut expliquer retards et erreurs de procédures.

Toute politique de sécurité comporte quatre volets : prévenir, réprimer, rendre la justice, réparer

Questions

Prévenir

1. Comment recréer de la confiance entre police et population ? La multiplicité des contrôles d'identité pose problème. Quel objectif pour quel résultat ? La non identification des policiers est un autre problème. Comment le résoudre ?
2. La police de proximité ou de contact a été supprimée. Faut-il la recréer ? sous quelle forme ?
3. Les RG ont été supprimés. Comment collecter les renseignements sur le terrain ?
4. Comment surveiller ou non les réseaux sociaux ? Quel respect de la vie privée ?
5. Quelle utilité du déploiement « sentinelle » de l'armée?
6. Quelles sont les causes de la radicalisation islamiste d'un certain nombre d'individus? Comment combattre ce phénomène (centre de déradicalisation ?) quelle attitude à l'égard du salafisme ? Que faire des personnes repérées « potentiellement djihadistes » ?

²⁹ Pour avoir des données chiffrées, voir l'annexe en fin de chapitre.

7. La France vit en état d'urgence depuis le 13 novembre 2015 permettant les assignations à résidence, la mise à l'écart du juge judiciaire. Faut-il poursuivre cet état d'urgence ? Quels évènements pourraient y mettre fin ?
8. Comment améliorer la coopération au niveau européen ? renforcement des moyens d'Europol, meilleure coordination des services de renseignement, contrôle des sites djihadistes ?
9. Faut-il un contrôle aux frontières du pays ? comment l'organiser, le financer ?

Réprimer

10. Quelle évolution des effectifs de police ou de gendarmerie dans les années futures ?
11. Quels rôles attribuez-vous aux polices municipales par rapport à la police nationale ?
12. Que faire des « fichés S » ?
13. Que faire des Français qui sont partis en Syrie (ou autres pays) commettre des actes de guerre avec Daech (ou autre) et qui reviennent ou veulent revenir sur le sol français ?

Rendre la justice

14. Quelle évolution du budget de la justice ?
15. Les peines planchers ont été supprimées : souhaitez-vous les rétablir ? Pourquoi ? Comment traiter les multirécidivistes ?
16. La double peine pour la récidive des délits commis par des étrangers a été supprimée : souhaitez-vous la rétablir ? Pourquoi ?
17. Quelle évolution de la justice pour mineur ?
18. Quel est votre avis sur les peines de substitution à la prison ?

Réparer

19. Souhaitez-vous l'augmentation du nombre de places de prison³⁰ : combien dans les 5 ans ?
20. Quelles actions pour éviter que la prison ne soit l'école du crime ou du terrorisme ?
21. Quels engagements de l'Etat sur le travail et l'insertion professionnelle en prison ?
22. Quel accompagnement à la sortie de prison ?

³⁰ Environ 3000 places ont été créées depuis 2012. Le plan Urvoas prévoit plus de 10 000 places d'ici 2025.

Quelques chiffres sur la sécurité

Les effectifs de sécurité

La police nationale comprend 144 000 policiers dont 100 321 appartiennent au Corps d'encadrement et d'application³¹ et 12 000 Adjoints de sécurité (des contractuels) ; le reste des effectifs est constitué des personnels de commandement, administratif, technique ou scientifique

La gendarmerie nationale a un effectif de 95195 gendarmes dont 14 500 environ de gendarmes adjoints volontaires

Ce qui met la France dans la moyenne des états d'Europe³² en matière d'effectifs assurant la sécurité de la population.

En complément de ces effectifs dépendant directement de l'Etat, les collectivités locales ont recrutés 20 996 policiers municipaux.

La Justice

- 32 082 effectifs de la justice judiciaire et
- 37 801 en administration pénitentiaire (dont 27 115 surveillants) pour 58 561 places de prison,
- 76 601 personnes écrouées (dont 66 678 détenus)

La justice française est le parent pauvre de l'Europe (14^{ème} sur 28) avec un budget par habitant de 72^E, 2 fois moindre que celui de l'Allemagne 146^E

10 juges professionnels pour 100 000 habitants contre 21 en moyenne en Europe (24^{ème} place sur 28)

³¹ Policiers directement en contact avec la population. Entre 2007 et 2012, ce corps avait diminué de 6000 policiers.

³² En 2015 et 2016 suite aux attentats, le gouvernement a annoncé la création de 2300 postes supplémentaires. Mais il faut compter de 18 mois à 2 ans de formation avant qu'un policier ne soit opérationnel.

Chapitre 10 – LES SERVICES PUBLICS

Préambule

L'actualité récente a été largement occupée par les malaises et les revendications des fonctionnaires et des contractuels de nombreux services publics : policiers, enseignants, postiers, cheminots, pompiers, gardiens de prison, infirmières, etc.

Loin de ces réalités, les sites officiels³³ de l'administration mettent en valeur des services publics qui se modernisent, se simplifient, se numérisent et améliorent l'accueil des usagers.

De leur côté, les Français continuent de se plaindre de la dégradation de leurs services publics, en particulier de la complexité des démarches, des inconvénients de la numérisation pour ceux qui n'ont pas accès au net ou ne sont pas des internautes aguerris, et surtout de la disparition de services de proximité. Ce point contribue au sentiment d'abandon ressenti par de nombreux Français des zones périphériques et rurales, et joue un rôle certain sur la montée du populisme.

Par ailleurs, le poids des dépenses publiques dans l'économie française, et en particulier des fonctionnaires, incite certains représentants politiques à préconiser une réduction drastique de l'emploi dans la fonction publique.

La question des services publics constitue donc un enjeu important des prochaines échéances électorales.

Questions

1. Quelles sont vos priorités en matière de services publics ? Quels objectifs, quantitatifs et qualitatifs ?
2. Quelle approche a votre faveur pour améliorer les services publics ? Réforme globale, ou amélioration partant du terrain, ou les deux ?
3. Estimez-vous que l'amélioration des services publics passe par des remises en cause profondes de leur gestion, par exemple : moins de hiérarchie, une autre culture administrative, un travail coopératif continu avec les usagers (ou *clients* ?), plus d'initiatives, de droit à l'expérimentation ?
4. Faut-il faire évoluer les modes de recrutement et les différents statuts utilisés dans la fonction publique ? Faut-il rapprocher les conditions sociales et statuts des fonctionnaires de ceux des salariés du privé (retraite, chômage, etc.) ?
5. Quel bilan tirez-vous des efforts récents d'amélioration de l'accès des usagers aux services (simplification, adaptation des horaires, guichet unique type 3939, croisement des données entre administrations, etc.) ? Faut-il poursuivre dans cette voie ?

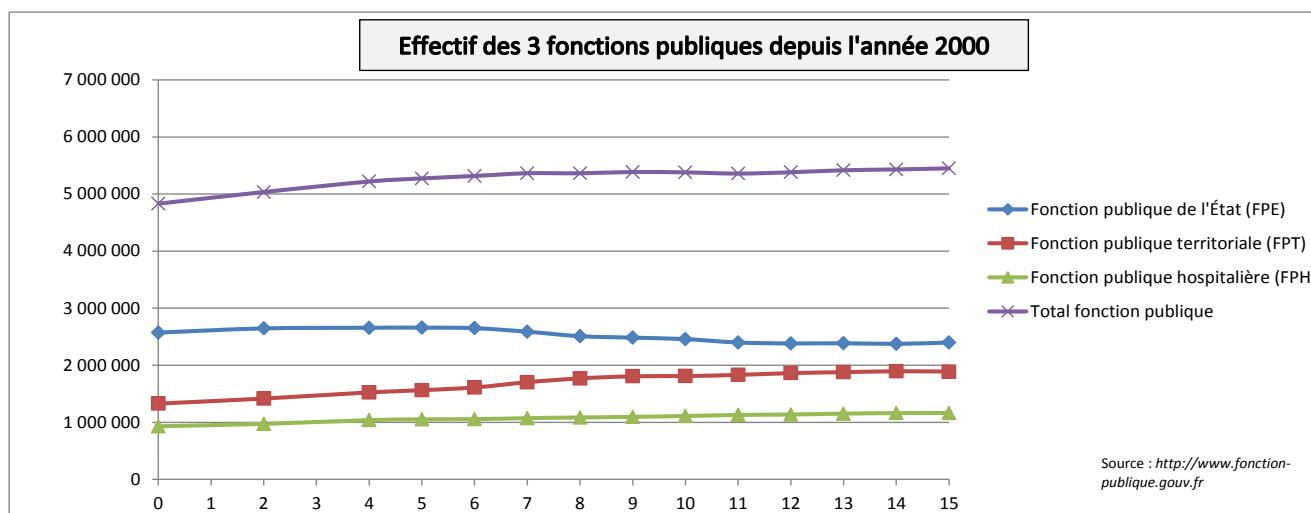
³³ Voir en particulier le site <http://www.modernisation.gouv.fr/>

6. Comment permettre aux personnes non connectées ou ayant des difficultés avec l'informatique de bénéficier des mêmes services ?
7. Quelle politique de ressources humaines (rémunération, formation, participation, etc.) faut-il appliquer aux fonctionnaires et aux contractuels pour accompagner l'amélioration du service public ?
8. La décentralisation a transféré de nombreuses compétences vers les collectivités territoriales, entraînant un accroissement important du nombre de fonctionnaires territoriaux. Quelle politique préconisez-vous en la matière ? Faut-il poursuivre la réforme territoriale (voir question 13, chapitre 2) ?
9. Quelle politique comptez-vous mettre en œuvre pour éviter la désertification des services publics en zone rurale ?

Quelques chiffres sur les fonctionnaires

Effectifs

Le nombre de fonctionnaires employé par les différentes fonctions publiques³⁴ constitue le déterminant principal de ce que les services publics coûtent à la collectivité. Il est donc important de bien suivre ses évolutions.



Le premier constat, c'est que l'effectif global, qui connaissait une progression régulière jusqu'en 2007, est entré durablement dans une phase de stagnation. Sa progression moyenne depuis 2012 est faible. Compte tenu de l'augmentation de l'effectif enseignant et des forces de sécurité, il est clair que d'autres fonctions subissent, depuis cette date, des diminutions d'effectif.

³⁴ 5 450 000 fin 2015. Nota : les chiffres présentés n'incluent pas les contrats aidés ; ils proviennent principalement de la plateforme <http://www.fonction-publique.gouv.fr/>

D'un président à l'autre ...			
Effectifs totaux hors contrats aidés	Evolution 2000-2007	Evolution 2007-2012	Evolution 2012-2015
Fonction publique de l'État (FPE)	0,61%	-7,95%	0,67%
Fonction publique territoriale (FPT)	28,25%	9,36%	1,44%
Fonction publique hospitalière (FPH)	15,31%	5,94%	2,33%
Total fonction publique	11,04%	0,32%	1,29%

Le second constat, c'est que les 3 fonctions publiques connaissent des évolutions contrastées :

- la fonction publique de l'Etat a été la plus touchée par les diminutions d'effectif, particulièrement pendant le quinquennat 2007 – 2012 ;
- l'effectif de la fonction publique territoriale a connu une progression importante depuis le début du siècle, qui n'a commencé à se tasser qu'après 2012 ;
- l'effectif de la fonction hospitalière croît à un rythme faible (de l'ordre de 1 % par an) depuis 2005.

Rémunérations

La complexité du mode de rémunération des fonctionnaires (influence du point d'indice, réforme des carrières, avancement, existence de nombreuses primes) rend délicate l'appréciation de leur évolution. Quelques certitudes malgré tout.

- Le gel du point d'indice depuis 2010, légèrement compensé par son augmentation en juillet 2016³⁵, qui avait pour objectif de limiter le poids de la masse salariale de la fonction publique, a bien rempli son office, limitant de manière drastique la progression du pouvoir d'achat des fonctionnaires. La Cour des comptes l'exprimait ainsi en 2013 :

« Malgré la progression des carrières individuelles, les mesures catégorielles et celles de garanties du pouvoir d'achat, les effets du gel du point d'indice sont sensibles ».

- Malgré ce gel, le pouvoir d'achat des fonctionnaires a été globalement maintenu. Mais sa progression a été plus faible que dans le privé. Selon la Cour des comptes, entre 2003 et 2013, la progression de la rémunération des agents de l'Etat a été de 0,2 % par an en termes réels, soit une progression « *moins forte* » que celle des salariés du privé (0,5 %).

³⁵ +1.2 % en 2 fois.